

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean-Est, tenue le lundi 6 juin 2016 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE :	M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPLÉANT :	M. MAGELLA DUCHESNE
LES CONSEILLERS :	M. MARC-ANTOINE FORTIN
	M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
	M. BERTHOLD TREMBLAY
	M. YVAN THÉRIAULT
	M. DOMINIQUE COTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assistent également à la séance MME RACHEL BOURGET, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que M. PHILIPPE LUSINCHI, directeur général adjoint et urbaniste.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

101.06.16

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 2 MAI 2016

La directrice générale donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du lundi 2 mai 2016.

102.06.16

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérier, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le lundi 2 mai 2016 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 16 MAI 2016

La directrice générale donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance spéciale du Conseil du lundi 16 mai 2016.

103.06.16

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance spéciale du Conseil tenue le lundi 16 mai 2016 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU JEUDI 19 MAI 2016

La directrice générale donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance spéciale du Conseil du jeudi 19 mai 2016.

104.06.16

Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance spéciale du Conseil tenue le jeudi 19 mai 2016 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

- a) Une lettre de planification de Mallette S.E.N.C.R.L., en date du 6 janvier 2016. Ayant reçu la mission d'auditer les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Bruno pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, la Société de comptables fait état de certaines informations concernant l'audit.
- b) Copie d'une résolution de Municipalité d'Hébertville-Station, reçue le 9 mai 2016. M. Dave Corneau, directeur général, fait état de l'acceptation du conseil de la proposition du 19 avril 2016 des procureurs en lien avec une entente hors cours concernant le bris d'aqueduc majeur sur la conduite située à Hébertville.
- c) Copie d'une résolution de Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, reçue le 9 mai 2016. Monsieur Mario Bouchard, greffier, fait part à la Municipalité de Saint-Bruno d'une dénonciation de la ville auprès du gouvernement du Québec visant la politique de remboursement des frais de déplacement pour les firmes d'ingénieurs qui obtiennent des contrats en région.
- d) Copie d'une résolution de M.R.C. de Lac-St-Jean-Est, reçue le 31 mai 2016. Monsieur Sabin Larouche, directeur général, fait part à la Municipalité de Saint-Bruno d'une résolution adoptée à la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Lac-St-Jean-Est, tenue le 11 mai dernier, visant le prolongement de l'autoroute 70 Alma-La Baie.
- e) Bilan de la Mai-ga vente de garage, reçue le 3 juin 2016. Le comité organisateur dépose leur bilan concernant la mai-ga vente de garage qui s'est tenue les 21 et 22 mai dernier. Celui-ci démontre un bénéfice net de 1 062.69 \$.

7. ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 2 MAI 2016 AU 3 JUIN 2016

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU CONSEIL:

SECTION MUNICIPALITÉ:

COMPTES À PAYER	:	73 961.17 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	115 485.70 \$

SECTION RÈGLEMENT F.D.I.

COMPTES À PAYER	:	10 573.88 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	_____

105.06.16

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérer, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 2 mai 2016 au 3 juin 2016, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser la Secrétaire trésorière à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 17458; 17684 à 17695; 17752; 17754 à 17765; 17767 à 17788; et 17790 à 17792; soient et sont acceptés tels que libérés.

Je, soussignée Secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 6e JOUR DU MOIS DE JUIN 2016

Rachel Bourget, secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. NOMINATION D'UN MAIRE-SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2016

106.06.16

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Yvan Thériault comme maire-suppléant pour les mois de juillet, août et septembre 2016, et qu'il soit également désigné substitut du maire à la M.R.C. de Lac-St-Jean-Est pour la même période.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DE LA FÊTE DU PLATEAU BEAUMONT

CONSIDÉRANT qu'un regroupement de résidents du Plateau Beaumont organise pour une troisième année la *Fête du Plateau Beaumont* le samedi 16 juillet prochain;

CONSIDÉRANT que l'activité organisée cadre avec les objectifs de la politique familiale municipale;

107.06.16

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérier, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un soutien financier de 300 \$ au comité de résidents pour l'organisation de leur activité annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA MISE-À-JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

108.06.16

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt de la mise-à-jour de la Politique familiale municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE USAGÉ – UNE TONNE. RE: SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Bruno a procédé à des appels d'offres afin d'acquérir un camion à benne basculante usagé, 1 tonne, pour le service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU' une seule entreprise a soumissionné sur les quatre invitées tel que décrit au tableau qui suit :

Entreprises	Montant (taxes incluses)
1. Centre de gestion de l'équipement	
2. Giry Mécanique inc.	40 241.25 \$
3. Alma Ford	
4. Duchesne Auto	

109.06.16

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du Comité des travaux publics et d'adjuger la soumission à Giry Mécanique inc., au montant de 40 241.25 \$ taxes incluses, visant l'acquisition par la municipalité de Saint-Bruno d'un camion usagé à benne basculante de marque Chevrolet Silverado, modèle 3 500 HD, tel que décrit dans la soumission faite par Monsieur Yves Girard, représentant dûment autorisé.

Il est en outre résolu d'autoriser Mme Rachel Bourget, directrice générale, ou M. Denis Boudreault, directeur des travaux publics, à signer les documents nécessaires à l'acquisition et à l'immatriculation de cet équipement, pour et au nom de Municipalité de Saint-Bruno.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. AUTORISATION POUR FINANCEMENT D'UN CAMION À BENNE BASCULANTE – UNE TONNE

CONDISÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Bruno désire procéder à l'achat d'un camion usagé de marque Chevrolet Silverado, modèle 3 500 HD, à benne basculante – une tonne, au prix de 35 000 \$ plus taxes, avec un financement basé sur une période de 60 mois.

110.06.16

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers de confier le financement dudit camion à la Caisse Desjardins des Cinq Cantons au taux préférentiel plus un demi de 1%.

Il est en outre résolu d'autoriser la directrice générale, madame Rachel Bourget, à signer les documents relatifs à ce financement avec la Caisse Desjardins des Cinq Cantons, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bruno.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. ADJUDICATION D'UNE SOUMISSION POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE SPORT (VUS). RE : HYGIÈNE DU MILIEU

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Bruno a procédé à des appels d'offres afin d'acquérir un véhicule utilitaire sport (VUS) pour le service d'hygiène du milieu;

CONSIDÉRANT QUE cinq (5) entreprises ont soumissionné sur les onze (11) entreprises invitées, tel que décrit au tableau qui suit :

No	Entreprises	Montant (taxes incluses)	Taux Intérêt	Coût net avec intérêt (60 mois)
1.	Alma Ford			
2.	Duchesne Auto	29 119.50 \$	4.90 %	32 890.80 \$
3.	Alma Nissan	32 165.41 \$	0 %	32 165.41 \$
4.	Alma Volkswagen	34 576.43 \$	0.99 %	35 461.80 \$
5.	Alma Toyota			
6.	Alma Honda			
7.	Alma Mazda			
8.	Lemieux Mitsubishi	28 491.29 \$	6.49 %	33 447.60 \$
9.	Hyundai Alma			
10.	Jean Dumas Kia			
11.	Dupont auto Alma	30 428.13 \$	2.99 %	32 616.60 \$

111.06.16

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adjuger la soumission à Alma Nissan, au montant de 32 265.41 \$ taxes incluses, visant l'acquisition par la municipalité d'un camion utilitaire sport Nissan Rogue 2016, tel que décrit dans la soumission faite par Monsieur Marc Dallaire, représentant dûment autorisé.

Il est en outre résolu d'autoriser Mme Rachel Bourget, directrice générale, ou M. Denis Boudreault, directeur des travaux publics, à signer les documents nécessaires à l'acquisition de ce véhicule, pour et au nom de Municipalité de Saint-Bruno, financé à 0 % d'intérêt sur une période de 60 mois par *Nissan Canada Finance*, ainsi que pour l'immatriculation de cet équipement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2016

112.06.16

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérier, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des états financiers de la municipalité au 31 mars 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. MODIFICATION VISANT NOTRE DEMANDE DE PROJET À LA MRC DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE

ATTENDU QUE, suite à la demande de projet effectuée par la Municipalité de Saint-Bruno (Résolution n° 174.08.15), il y a lieu de modifier l'article 3.3.8 visant la subvention demandée au Fonds de la ruralité pour un montant de 89 258 \$;

ATTENDU QUE le ratio de financement du projet par le pacte rural inscrit à l'article 3.3.9 sera conséquemment de 79.9 %;

EN CONSÉQUENCE,

113.06.16

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Jean-Claude Bhérier et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier notre demande de projet proposé à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est selon les nouvelles données inscrites aux articles 3.3.8 et 3.3.9.

Il est en outre résolu que la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Rachel Bourget, soit autorisée par la présente à signer les documents relatifs à ce dossier pour et au nom de Municipalité de Saint-Bruno.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. DÉPÔT DU MÉMOIRE POUR L'AGRANDISSEMENT DU LET

114.06.16

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt d'un Mémoire pour l'agrandissement du LET.

Il est en outre résolu que copie de ce Mémoire soit envoyée à M. Lucien Boily, président de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean; M. Camil Laforge, Commissaire à la consultation «Projet d'agrandissement LET »; ainsi qu'à M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. MANDAT À UN INGÉNIEUR POUR PRÉPARER UN AUDIT D'UNE SECTION DE RÉSEAU D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT QUE, pour assumer ses responsabilités en matière de traitement des eaux usées, il est nécessaire pour la municipalité de bien connaître le caractère public ou privé des conduites d'égout;

CONSIDÉRANT QUE certaines sections de conduites existantes doivent être reconnues par le MDDELCC et que, pour ce faire, il est requis de préparer et d'acheminer des documents au Ministère;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur Normand Villeneuve de la firme Norda Stelo a soumis une proposition de services avec une rémunération à taux horaire ainsi qu'un budget maximum de 4 130 \$;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires attenants à de telles conduites désirent participer aux démarches permettant de reconnaître le caractère privé ou public desdites conduites;

CONSIDÉRANT QU'il est judicieux que les propriétaires privés travaillent de concert avec la Municipalité afin de consigner l'information, les servitudes et travaux requis afin de bien établir les conditions de raccordement sur ce type de conduites.

POUR CES MOTIFS,

115.06.16

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un mandat à la firme Norda Stelo avec rémunération à taux horaire ainsi qu'un budget maximum de 4 130 \$ étant entendu que les propriétaires visés assument 50 % des frais de cette expertise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. ACCEPTATION D'UNE PROMESSE D'ACHAT POUR UNE MAISON GOSCOBEC ET AUTORISATION DE SIGNATURE. RE : LOT 5 518 216

CONSIDÉRANT QUE le prix de tous les terrains résidentiels municipaux de la phase IX à vendre est établi à partir de la résolution 121.05.14;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une promesse d'achat visant le lot 5 518 216, soit pour le terrain du 881 avenue de la Fabrique;

CONSIDÉRANT QUE l'acquéreur est une entreprise de maisons modulaires désirant promouvoir la construction de maisons usinées de qualité supérieure;

CONSIDÉRANT QUE l'acquéreur s'engage à prendre possession dudit lot avant le 1^{er} mai 2017 incluant la construction d'une résidence unifamiliale ou, le cas échéant, de défrayer un montant de 1 000 \$ à titre de réservation et location dudit lot.

POUR CES MOTIFS,

116.06.16

Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérier, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la promesse d'achat de la firme Goscobec aux conditions émises dans l'entente signée par ses représentants dûment mandatés et d'autoriser Monsieur Philippe Lusinchi, urbaniste, à signer, pour et au nom de Municipalité de Saint-Bruno, les documents relatifs à cette promesse d'achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. DEMANDE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR LE SERVICE DE CADETS. RE: FOIRE DES FAMILLES ET DE L'AGRICULTURE

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec offre le service de cadets aux municipalités de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est;

117.06.16

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la Sûreté du Québec le service de cadets lors des festivités de la Foire des familles et de l'agriculture qui se tiendra les 3 et 4 septembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. PRISE EN COMPTE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES SUR LES AQUIFÈRES ET LES EAUX SOUTERRAINES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN PAR LE MDDELCC

CONSIDÉRANT QU'en 2010, suite à la résolution du comité exécutif, la municipalité de Saint-Bruno adhère au projet d'entente spécifique pour la réalisation d'une étude pour développer les connaissances sur la ressource en eaux souterraines à l'échelle du territoire municipalisé de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a accordé à la région une subvention de 1 839 000\$ pour la réalisation d'une étude pour développer les connaissances sur la ressource en eaux souterraines à l'échelle du territoire municipalisé de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QU'en mars 2013, l'équipe du Centre d'études sur les ressources minérales (CERM) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a remis les résultats finaux issus du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Saguenay-Lac-Saint-Jean (PACES-SLSJ) à tous les partenaires, soit le MDDEFP, la CRÉ, les 5 MRC de la région, Pekuakamiulnuatsh et 5 directions régionales de ministères (MDDEFP, MRN, MAMROT, MAPAQ, ASSS);

CONSIDÉRANT QUE le projet a livré une quantité importante d'informations techniques et que le défi demeure le transfert et l'appropriation par les gestionnaires du territoire et les consultants;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des MRC ont accepté d'être partenaire d'un projet pilote de 3 ans pour assurer le suivi, le transfert et l'accompagnement des intervenants régionaux afin d'implanter et transférer les résultats vers les utilisateurs des MRC et des municipalités, d'accompagner les intervenants du milieu dans leurs problématiques liées aux eaux souterraines et de poursuivre les activités de recherche appliquées sur le territoire régional et maintenir à jour les résultats du PACES-SLSJ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités rencontrent différentes problématiques d'approvisionnement en eau suite à l'émission d'un certificat d'autorisation au centre d'expertise hydrique par le MDDELCC;

CONSIDÉRANT QUE les différentes demandes de certificat d'autorisation situées dans le secteur n'auraient pas été analysées de façon concomitante;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Bruno, Larouche et Hébertville-Station puisent leur eau potable dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE des sites extractifs sont présents dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE ces sites extractifs peuvent avoir des effets néfastes sur les différents puits d'alimentation en eau potable.

POUR CES MOTIFS :

118.06.16

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé de M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la MRC de Lac-Saint-Jean-Est demande que le ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques utilise les données récoltées du PACES du Saguenay-Lac-Saint-Jean lors de l'analyse des demandes de CA touchant la question de l'eau souterraine.

QUE les différents projets soumis à une analyse en vue de l'émission d'un CA dans un même secteur soient analysés en fonction des impacts cumulatifs que ces différents projets pourraient avoir l'un sur l'autre en termes de capacité d'approvisionnement, de rabattement de la nappe phréatique ou autres effets non documentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. COMPTE RENDU DES COMITÉS

a) Travaux publics

M. le conseiller Dominique Côté fait état des travaux à réaliser dans les prochaines semaines.

b) Loisirs et culture

Monsieur le conseiller Marc-Antoine Fortin donne un bref compte-rendu de la dernière rencontre du comité de la Foire des familles et de l'agriculture.

M. le conseiller Magella Duchesne dépose le dernier rapport financier de la bibliothèque de Saint-Bruno. Il mentionne qu'il y aura une légère augmentation de la cotisation municipale au CRSBP pour la prochaine année.

c) Sécurité publique

Monsieur Berthold Tremblay donne quelques informations concernant la dernière rencontre du RISISS et des appels reçus.

d) Urbanisme

Aucun rapport.

22. AUTRES SUJETS

A) Demande à la MRC de Lac-St-Jean-Est pour identification de secteurs susceptibles d'avoir des mouvements de sol

119.06.16

Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers que ce Conseil demande à la MRC de Lac-St-Jean-Est d'identifier les zones susceptibles d'avoir des mouvements de sol sur notre territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) Acceptation du nouveau logo municipal

120.06.16

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt de la nouvelle identité visuelle de la municipalité de Saint-Bruno, préparée par Échinox Média.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Demande de S.O.S. Béton

CONSIDÉRANT que, depuis quelques années, les entreprises S.O.S. Béton et le Star Bar organisent une *Exposition autos motos* dans le cadre d'une "Journée Garage" qui se tiendra cette année le 13 août 2016 (remis au 14 août en cas de pluie);

CONSIDÉRANT le grand nombre d'exposants et de visiteurs sur la rue Martel lors de l'événement;

POUR CES MOTIFS,

121.06.16

Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Dominique Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la fermeture de la rue Martel et l'installation de clôtures pour la journée du 13 août 2016 (remis au 14 août en cas de pluie) dans le cadre de la *Journée Garage* organisée par S.O.S. Béton et le Star Bar.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Motion de félicitations

122.06.16

Sur proposition de M. Berthold Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer une motion de félicitations au directeur des travaux publics ainsi qu'aux employés pour la propreté de la cour du garage municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Tournoi de golf

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement organise un tournoi de golf le 18 juin 2016 au Club de golf Le Jeannois de Saint-Bruno, 9 trous - 4 balles meilleure balle;

123.06.16

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers que ce Conseil autorise la participation de deux (2) quatuors à cet évènement pour un montant de 110 \$ par quatuor.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Quelques questions sont posées concernant la sécurité sur Saint-Alphonse et les taxes municipales. Le Conseil est présentement à analyser certaines solutions pouvant satisfaire tous les citoyens touchés.

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

124.06.16

À 22 h 00, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Berthold Tremblay de lever la séance.